

## **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 22 JANVIER 2020**

**Le nombre de membres du Comité étant de 6.**

**L'an deux mille vingt, le 22 janvier, à 19 heures 00**, le Comité Syndical dûment convoqué par Monsieur le Président en date du 15 janvier 2020 s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Xavier MELKI, salle des Conférences en Mairie de Franconville.

### **PRESENTS :**

- Commune de FRANCONVILLE      M. VERBRUGGHE
- Commune de SANNOIS                M. PORTIER  
    M. FABRE
- Commune d'ERMONT                 M. HERBEZ  
    M. BLANCHARD

### **ABSENTS EXCUSES**

- Commune de FRANCONVILLE      M. MELKI, *Président*
- Commune d'ERMONT                 M. HAQUIN (pouvoir à M. BLANCHARD)

### **SECRETAIRE :**

M. HERBEZ

Les membres du Comité présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Comité.

Monsieur HERBEZ, qui en accepte les fonctions, est nommé secrétaire de séance.

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 17 DECEMBRE 2019**

Le Président indique à l'Assemblée n'avoir reçu aucune remarque quant au Procès-verbal du 17 Décembre 2019. Aucune observation n'étant émise, il soumet le Procès-verbal à l'Assemblée.

**Le comité Syndical, à l'unanimité,**

**APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Comité Syndical 17 Décembre 2019.

**DELIBERATIONS**

**2. ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2020**

**ENTENDU** l'exposé du Rapporteur,

**APRES** en avoir délibéré, **LE COMITE SYNDICAL**, à l'unanimité,

**ADOpte** le Budget Primitif 2020 du Syndicat Intercommunal de Chauffage de Sannois Ermont Franconville, joint en annexe qui se présente ainsi dans les résultats :

Section de fonctionnement :

Le budget s'équilibre ainsi dans les résultats :

Dépenses	995 179,14 €
Recettes	995 179,14 €

Compte tenu de la reprise anticipée du résultat 2019 d'un montant de 595 029,14 € en section de fonctionnement.

Section d'investissement :

Le budget s'équilibre ainsi dans les résultats :

Dépenses	535 793,02 €
Recettes	535 793,02 €

Compte tenu de la reprise anticipée du résultat 2019 d'un montant de 106 993,02 € en section d'investissement.

**PRECISE** que le Budget Primitif 2020 est adopté avec reprise anticipée des résultats d'un montant de 702 022,16 €.

**3. RAPPORT ANNUEL 2018 DU DELEGATAIRE POUR L'EXPLOITATION DU CHAUFFAGE COLLECTIF DU SICSEF**

ENTENDU l'exposé du Rapporteur,

APRES en avoir délibéré, LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel d'exploitation 2018 du délégataire du service de chauffage collectif du Syndicat Intercommunal de Chauffage de Sannois, Ermont et Franconville.

**4. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS POUR LA CREATION D'UN POSTE D'INGENIEUR TERRITORIAL**

ENTENDU l'exposé du Rapporteur,

APRES en avoir délibéré, LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,

CREE un poste d'ingénieur territorial à temps plein de raison de 35 heures hebdomadaires,

DECIDE que le tableau des effectifs est ainsi modifié à compter du 1<sup>er</sup> février 2020,

AUTORISE le président à inscrire au budget, les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges correspondantes,

CHARGE le président ou toute autre personne habilitée par lui à accomplir toutes les formalités nécessaires

La séance est levée à 20 h 00.

Daniel PORTIER  
Vice-président du SICSEF



**sicsef**  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CHAUFFAGE  
Sannois - Ermont - Franconville